Comprendre le règlement des produits biocides sans être expert

Jeu. 07 Nov. 24	VISIO
Durée	1 jour (6h30)
Horaires	9h30 - 17h30
Tarif	750 € HT

Modalités d'évaluation des acquis	Cas pratiques, quizz et restitution orale
Public	Direction, Service règlementaire, Expert HSE, marketing...
Pré-requis	Aucun

Objectifs

- Savoir comment fonctionne le Règlement Biocide Européen (EC) n°528/2012 et comment s'imbriquent les différents processus
- Identifier les obligations réglementaires applicables à son entreprise et à ses produits et mettre en œuvre une stratégie pour s'y conformer et faire de la conformité réglementaire un atout commercial.

Intervenant

- Expert ATOUTREACH

Programme

Contexte du Règlement des Produits Biocide Européen (RPB)

- Champs d'application, définitions et produits frontières
- Rôle de la Commission Européenne, de l'ECHA et des Etats-Membres
- REACH & CLP, les liens avec le RPB, l'étiquetage

Processus et mise en œuvre du RPB

- Approbation des substances actives (SA)
- Autorisation des produits biocides (avant et après l'approbation des SA)
- La liste des fournisseurs approuvés (Article 95)
- L'équivalence technique
- Cas spécifiques : introduction aux notions d'articles traités et de substances actives générées in-situ
- Synthèse et bilan, définition d'une stratégie de commercialisation

Approfondissement de thématiques « à la carte »

- Partage des coûts et des données
- Sources d'information
- Quelles obligations selon son statut ?
- Cas pratiques – stratégie d'autorisation de produits biocides
- Spécificité des autorisations de produits à base de SA générées in-situ
- Les principales étapes d'un dossier d'autorisation de l'Union
- L'élaboration d'une famille de produits biocides
- Les autorisations en période transitoire
- Introduction aux critères d'identification des perturbateurs endocriniens
- Les articles traités zen pratique.

Livrable

Support de formation imprimé

Matériel nécessaire

EN CAS DE VISIO : Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.